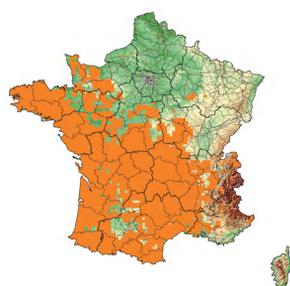


La Loutre d'Europe

Une espèce protégée

Espèce emblématique des cours d'eau et zones humides, la Loutre d'Europe a failli disparaître de France au XXème siècle avec l'intensification de sa destruction par la chasse et le piégeage, puis la dégradation de ses habitats.

Grâce à son statut de protection obtenu en 1981 et à une certaine amélioration de la qualité des milieux aquatiques, elle recolonise progressivement ses anciens territoires. Autrefois présente dans toutes les régions de France, excepté en Corse, la Loutre peut désormais être observée sur les 2/3 du territoire français.



La Loutre d'Europe est un carnivore particulièrement adapté à la vie aquatique, plutôt crépusculaire et nocturne. Elle se nourrit principalement de poissons, mais aussi d'amphibiens, d'invertébrés aquatiques, de petits mammifères, ou encore d'oiseaux et de reptiles. Elle occupe les milieux riches en proies et en refuges lui permettant d'assurer son repos.

son corps est fuselé et hydrodynamique

son pelage très dense limite fortement les pertes de chaleur (jusqu'à 80 000 poils/cm²)

sa queue musculieuse lui assure stabilité et aide à la propulsion

ses pattes sont courtes et palmées

ses nombreuses vibrisses (moustaches) lui permettent de détecter ses proies



Contribuez à la conservation de la Loutre en soutenant la SFPEM !

Tél 02 48 70 40 03
www.sfepm.org

Etudier, protéger,
informer
les 3 axes au cœur de notre action

Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :





SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES



Un Plan National en faveur de la Loutre d'Europe

Un outil de conservation

Si la Loutre d'Europe n'est aujourd'hui plus menacée de disparition à court terme en France, la recolonisation de son aire de répartition originelle demeure lente et fragile. Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement d'espèces menacées de disparition.

Le PNA en 7 actions

Depuis 2010, la SFEPM et l'Etat s'engagent pour la préservation de la Loutre d'Europe à travers des PNA dont l'objectif est d'assurer la conservation de l'espèce à long terme, tout en conciliant sa présence avec les activités humaines. Les actions du second PNA en faveur de la Loutre, qui couvre la période 2019 à 2028, sont :

- CONNAÎTRE**
 - Suivre la recolonisation et la répartition de l'espèce
 - Recenser les cas de mortalité et valoriser les spécimens de loutres trouvées mortes
- AGIR**
 - Réduire la mortalité liée aux activités humaines
 - Restaurer des milieux favorables à la Loutre d'Europe
 - Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles
- INFORMER & COORDONNER**
 - Sensibiliser les professionnels, les usagers de la nature et le public
 - Coordonner et mettre en relation les acteurs de la protection de l'espèce



Concilier la conservation de la faune sauvage et les activités humaines, c'est possible !

Etudier, protéger, informer
les 3 axes au cœur de notre action

Tél 02 48 70 40 03
www.sfepm.org

Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :



Zone non visible

Agir pour la préservation de la Loutre d'Europe

Des actions pour sa conservation

Les principales menaces qui pèsent encore sur la Loutre sont les collisions routières, la fragmentation de ses habitats, la pollution des milieux aquatiques et les effets des changements climatiques. Ce sont autant de freins à l'expansion de ses populations, pouvant même conduire à sa régression.

Quelques mesures concrètes

Restauration de ses habitats : reméandrage de cours d'eau, création de mares, végétalisation des berges, création de frayères ou de passes à poissons...



Création de passages à Loutre sous les ponts pour limiter la mortalité de l'espèce par collision routière, qui profitent par ailleurs à toute la petite faune !



Accompagnement des professionnels piscicoles dans la mise en place de mesures de protection face à la prédation de la Loutre dans leurs exploitations.



Conservation participative : les propriétaires de terrains en bord de cours d'eau ou de zones humides peuvent s'investir en faveur de l'espèce en créant chez eux un « Havre de Paix », garantissant à la Loutre des conditions d'accueil favorables.



Et bien d'autres actions encore...

La préservation de la
Loutre nous concerne tous !

Etudier, protéger,
informer
les 3 axes au cœur de notre action

Tél 02 48 70 40 03
www.sfepm.org

Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :

